

# Inscription Petite Section

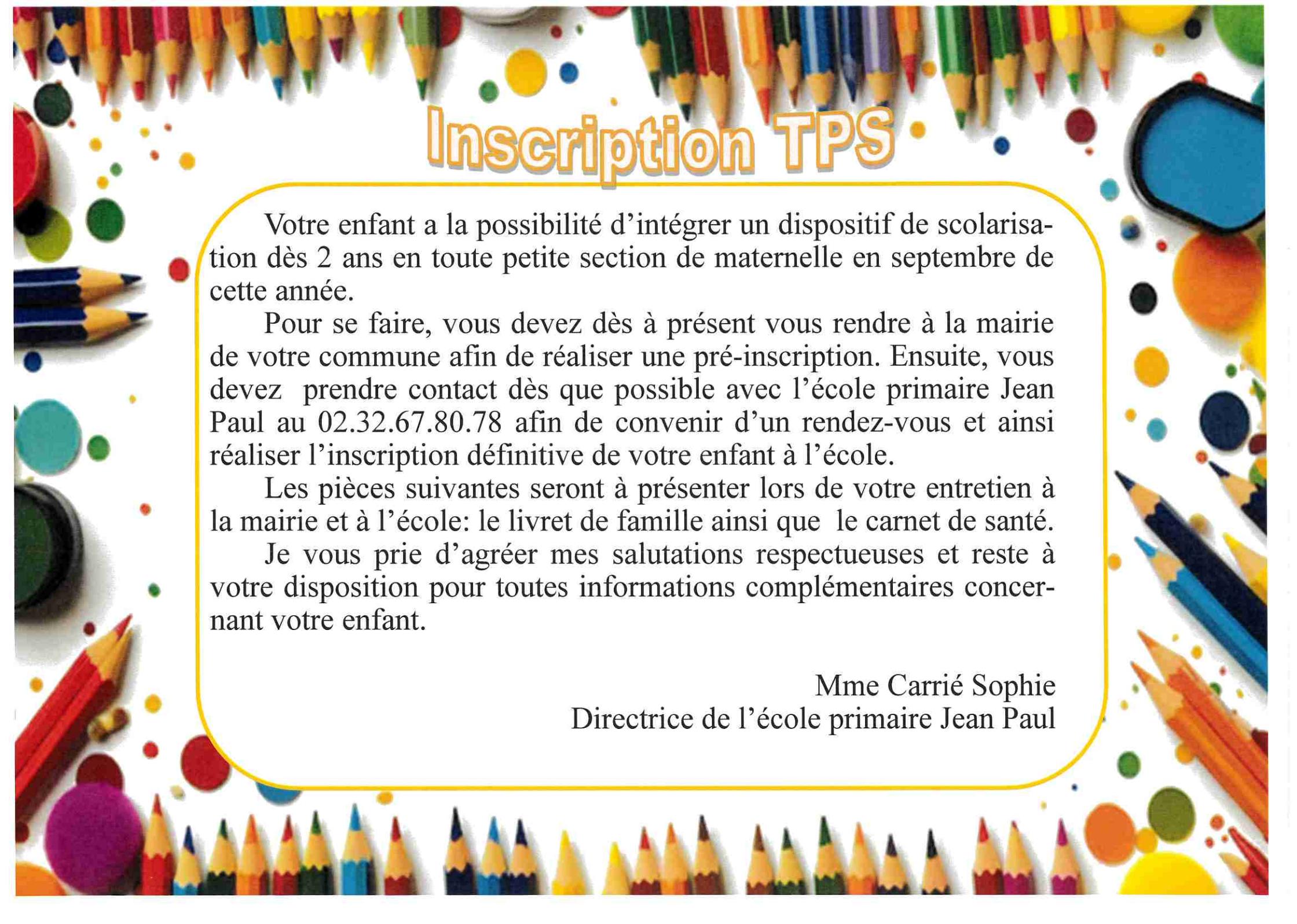
Votre enfant rentrera à l'école en septembre de cette année. Pour se faire, vous devez dès à présent vous rendre à la mairie de votre commune afin de réaliser une pré-inscription.

Ensuite, vous devez prendre contact dès que possible avec l'école primaire Jean Paul au 02.32.67.80.78 afin de convenir d'un rendez-vous **entre le 15 avril et ce jusqu'au 30 mai** et ainsi réaliser l'inscription définitive de votre enfant à l'école.

Les pièces suivantes seront à présenter lors de votre entretien à la mairie et à l'école: le livret de famille ainsi que le carnet de santé.

Je vous prie d'agréer mes salutations respectueuses et reste à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

Mme Carrié Sophie  
Directrice de l'école primaire Jean Paul



# Inscription TPS

Votre enfant a la possibilité d'intégrer un dispositif de scolarisation dès 2 ans en toute petite section de maternelle en septembre de cette année.

Pour se faire, vous devez dès à présent vous rendre à la mairie de votre commune afin de réaliser une pré-inscription. Ensuite, vous devez prendre contact dès que possible avec l'école primaire Jean Paul au 02.32.67.80.78 afin de convenir d'un rendez-vous et ainsi réaliser l'inscription définitive de votre enfant à l'école.

Les pièces suivantes seront à présenter lors de votre entretien à la mairie et à l'école: le livret de famille ainsi que le carnet de santé.

Je vous prie d'agréer mes salutations respectueuses et reste à votre disposition pour toutes informations complémentaires concernant votre enfant.

Mme Carrié Sophie  
Directrice de l'école primaire Jean Paul